

Trêve ne rime pas avec grève !

19 décembre 2019

communiqué

Trêve ne rime pas avec grève !



Face à la réforme des retraites par points du gouvernement et son arnaque sur les droits et pensions de l'ensemble des salariés du public comme du privé, une journée de grève nationale et de manifestations d'une ampleur exceptionnelle s'est déroulée le 5 décembre dernier.

En l'imposant qu'aux salariés nés à partir de 1975 et en sortant les policiers et bientôt les sénateurs de la réforme, E. Philippe et E. Macron apportent la démonstration, depuis une semaine, que l'universalité de leur système par point n'est qu'un vain mot de leur plan com'. Pour quelles raisons, s'ils considèrent leur système par points juste et équitable, exonèrent-ils, comme une faveur, une partie du salariat ?

Personne n'est dupe et tout le monde a perçu le mensonge que constitue aussi l'instauration d'un âge d'« équilibre » ou « pivot » à 64 ans alors que la promesse avait été faite et renouvelée de ne pas contraindre les salariés à travailler au-delà de 62 ans.

En réaction, la nouvelle journée de mobilisation nationale d'hier, mardi 17 décembre, est venue confirmer le refus catégorique du salariat de cette réforme et sa détermination jusqu'au retrait de celle-ci.

Depuis 12 jours plusieurs secteurs (publics et privés) sont en grève reconductible : éducation nationale, énergie lgaz, électricité, Airbus, RATP, SNCF, raffinerie, routiers etc. Les cheminot.es et agent.es de transport public se sont préparé.es et sont engagé.es dans ce combat en reconductible.

Dans notre secteur, les collectivités territoriales, la mobilisation sur les deux temps fort nationaux des 5 et 17 décembre est également exceptionnelle.

Cependant, même si on observe une détermination et l'expression de ne pas laisser tomber ou d'honorer une « trêve des confiseurs », force est de constater, malgré nos appels, notre travail d'information et de conscientisation, que nous ne sommes pas en capacité de nous engager au même niveau que d'autres secteurs notamment les cheminot.es, dans la reconduction de la grève au-delà des temps forts nationaux.

Pourtant, à notre petit niveau chacun à son niveau, dans chacune de nos collectivités, communes, nous pouvons agir pour participer exercer le rapport de force nécessaire à la capitulation du gouvernement.

Par conséquent, en prenant en compte la mesure de la situation dans notre secteur, **La Fédération SUD CT appelle à faire des mardi 24, jeudi 26, mardi 31 décembre et jeudi 2 janvier des journées blanches du service public territorial.**

Ces jours-là, partout, mettons-nous grève et baïssons les rideaux des mairies, fermons les bibliothèques, musées, piscines, salles de sports...

Exprimons toutes et tous notre détermination à faire battre en retraite le gouvernement sur son projet !

Démontrons, en les fermant durant ces périodes de fêtes, la valeur, l'utilité, l'indispensabilité de nos services publics !

**La réforme des retraites, c'est parce que nous aussi sommes concerné.es,
que nous devons lutter !**

Paris, la Grange aux Belles, le 19 décembre 2019

Trêve ne rime pas avec grève !

Solidaires
SUD
Collectivités territoriales

Face à la réforme des retraites par points du gouvernement et son arnaque sur les droits et pensions de l'ensemble des salarié.es du public comme du privé, une journée de grève nationale et de manifestations d'une ampleur exceptionnelle s'est déroulée le 5 décembre dernier.

En l'imposant qu'aux salarié.es né.es à partir de 1975 et en sortant les policiers et bientôt les sénateurs de la réforme, E. Philippe et E. Macron apportent la démonstration, depuis une semaine, que l'universalité de leur système par point n'est qu'un vain mot de leur plan com'. Pour quelles raisons, s'ils considèrent leur système par points juste et équitable, exonèrent-ils, comme une faveur, une partie du salariat ?

Personne n'est dupe et tout le monde a perçu le mensonge que constitue aussi l'instauration d'un âge d'« équilibre » ou « pivot » à 64 ans alors que la promesse avait été faite et renouvelée de ne pas contraindre les salarié.es à travailler au-delà de 62 ans.

En réaction, la nouvelle journée de mobilisation nationale d'hier, mardi 17 décembre, est venue confirmer le refus catégorique du salariat de cette réforme et sa détermination jusqu'au retrait de celle-ci.

Depuis 12 jours plusieurs secteurs (publics et privés) sont en grève reconductible : éducation nationale, énergie (gaz, électricité), Airbus, RATP, SNCF, raffinerie, routiers etc. Les cheminot.es et agent.es de transport public se sont préparé.es et sont engagé.es dans ce combat en reconductible.

Dans notre secteur, les collectivités territoriales, la mobilisation sur les deux temps fort nationaux des 5 et 17 décembre est également exceptionnelle.

Cependant, même si on observe une détermination et l'expression de ne pas laisser tomber ou d'honorer une « trêve des confiseurs », force est de constater, malgré nos appels, notre travail d'information et de conscientisation, que nous ne sommes pas en capacité de nous engager au même niveau que d'autres secteurs notamment les cheminot.es, dans la reconduction de la grève au-delà des temps forts nationaux.

Pourtant, à notre petit niveau chacun à son niveau, dans chacune de nos collectivités, communes, nous pouvons agir pour participer exercer le rapport de force nécessaire à la capitulation du gouvernement.

Par conséquent, en prenant en compte la mesure de la situation dans notre secteur, **La Fédération SUD CT appelle à faire des mardi 24, jeudi 26, mardi 31 décembre et jeudi 2 janvier des journées blanches du service public territorial.**

Ces jours-là, partout, mettons-nous grève et baissons les rideaux des mairies, fermons les bibliothèques, musées, piscines, salles de sports...

Exprimons toutes et tous notre détermination à faire battre en retraite le gouvernement sur son projet !

Démontrons, en les fermant durant ces périodes de fêtes, la valeur, l'utilité, l'indispensabilité de nos services publics !

La réforme des retraites, c'est parce que nous aussi sommes concerné.es, que nous devons lutter !

Paris, la Grange aux Belles, le 18 décembre 2019

Fédération SUD Collectivités Territoriales

31 rue de la Grange aux Belles - 75010 PARIS
tel : 01 58 39 32 09 - méil : fedesudct@gmail.com - www.sud-ct.fr

- **Emplacement : ré-agir ensemble** > Mobilisations et actualités > Actualités >

- Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/Treve-ne-rime-pas-avec-greve>